

/A.J./

C  
13 décembre 1961.

2.400/Pers

Infirmières Accoucheuses

A Monsieur le Ministre de la Santé Publique  
à

KICALI.

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre lettre n° 1.952/Pers du 8 courant, j'ai l'honneur de vous exprimer mon accord quant au passage des 7 Infirmières Accoucheuses en question du grade inférieur de la 7<sup>e</sup> catégorie (3.000) au grade inférieur de la 4<sup>e</sup> catégorie du nouveau Statut (4.000) du Rwanda, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1961.

Le Ministre,  
L.MPAKANIYE.